

Rapport d'activité 2016

Au 31 décembre 2016, le Patrimoine des Vallées comptait 112 adhérents.

Le conseil d'administration composé de 11 membres s'est réuni avec régularité tous les deux mois. Toutefois, nous n'avons pas réussi à réaliser, comme nous le souhaitions, tous les projets que nous vous avons présentés en mars 2016, lors de notre dernière assemblée générale.

C'est ainsi que nous avons dû abandonner notre projet de restauration du four à chaux de Bleury faute d'accord avec le propriétaire des lieux.

Les tags du menhir d'Ymeray sont toujours là. A ce jour, nous n'avons pas pu mettre en œuvre le nettoyage indispensable de ces incivilités. Nous n'avons pu joindre aucun responsable du service immobilier de la SNCF, propriétaire du terrain sur lequel se trouve le menhir. Les travaux de protection et sa mise en valeur sont conditionnés par son autorisation.

En revanche, **le 1^{er} Mai**, l'escapade prévue dans le Perche qui a réuni 35 personnes a été un succès. En associant les patrimoines historique et naturel, elle a permis aux participants de découvrir grâce à des guides passionnés la magnifique église de Frétigny et ses fresques, puis un pan de l'histoire de notre département avec la visite commentée des grottes du maquis de Plainville. Faute de temps, nous n'avons pu donner qu'un trop rapide coup d'œil à l'abbaye de Thiron Gardais.

Au moment du pique-nique, le marché aux fleurs de Saint-Denis-d'Authou, l'accueil de la municipalité et de la bibliothèque ont permis de partager un moment particulièrement convivial.

Quant aux marcheurs, ils ont apprécié le circuit vallonné de 7 kilomètres qui leur a été proposé à travers la campagne percheronne.

Le 21 mai, dans le cadre de la fête de la Nature et en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire une balade nature sur la pelouse de Bonville a regroupé une trentaine de personnes, pour la majorité adhérentes au Patrimoine des Vallées.

Le nouvel animateur en environnement du Conservatoire s'est félicité du nombre conséquent de participants et de l'intérêt que l'ensemble du groupe a porté à ses explications.

Le 7 juin, notre association a pris part à une réunion organisée en mairie d'Auneau - Bleury - Saint-Symphorien. Cette réunion avait pour objet d'intégrer dans la programmation annuelle (2017) du Conservatoire la valorisation locale des Grands Marais et de la Pelouse de Bonville.

Les représentants du Conservatoire et les élus d'Auneau ont élaboré un plan de financement qui permettra de mener à bien les projets de passerelles pour les Grands Marais et de clôture pour la pelouse de Bonville.

Le 10 septembre, les membres du conseil d'administration ont assuré une permanence au traditionnel forum des associations à la salle Patton de Saint-Symphorien.

Le 21 novembre, une rencontre a eu lieu avec le Syndicat Mixte de la Voise et de ses Affluents afin de présenter sur notre site les renseignements concernant le plan pluriannuel de restauration des rivières actuellement en cours ou tout autre communiqué concernant nos cours d'eau.

Enfin, nous avons poursuivi l'élaboration du site et nous sommes, aujourd'hui, en mesure de vous en présenter le contenu.

- **Notre représentation aux syndicats des ordures ménagères**

Denise Bouin a représenté le Patrimoine des Vallées à 14 comités syndicaux durant l'année 2016. Compte tenu de la nouvelle Communauté de communes « Les Portes Euréliennes de l'Île-de-France », voici les dernières informations données :

pour le SIRMATCOM

- les statuts ont été modifiés pour entériner la nouvelle adresse du siège social.
- Les emprunts contractés pour la construction de ces nouveaux locaux courent jusqu'en 2035 à raison de 38 816 € par an.
- La TEOM est fixée à 19,5% de la valeur locative.
- Le syndicat est dissous par la Préfecture le 31/12/2016 au motif que son périmètre est inférieur à celui de la nouvelle Communauté de communes « Les Portes Euréliennes de l'Île-de-France ». Qu'advient-il du nouveau bâtiment et des sommes engagées ?

Pour mémoire, l'origine du SIRMATCOM remonte à 1967 et la taxe des ordures ménagères en 1968 se montait à 18,32 F. pour tous.

pour le SITREVA

- Cette année, le syndicat a géré les affaires courantes habituelles : personnel, matériel, déchèteries, filières issues du tri.
- Il a été amené à céder une parcelle de terrain (24 794 m²) près de l'usine de Ouarville à la SNC des Trois Moulins au prix de 30 000 €.
- Au 1^{er} Janvier 2017 le SITREVA perd une partie du Hurepoix (45 000 habitants) rattachés à l'Arpajonnais (regroupement de communes) et le SIRMATCOM est dissous.
« Les Portes Euréliennes de l'Île-de-France » ont pris la compétence « déchets », c'est donc elles maintenant qui la prendront en charge. Comment ?

Cette situation engendre quelques problèmes :

- Le SITREVA est propriétaire de l'usine de Ouarville dont la fin du contrat aura lieu en 2020.
- Les déchets incinérés risquent d'être en forte baisse, alors que les frais fixes restent les mêmes pour un tonnage inchangé.
- Resteront en son sein : une petite partie du Hurepoix, le SICTOM de Rambouillet et Châteaudun. Quel sera leur avenir ?
- De nombreux calculs seront à établir pour évaluer les dédommagements à effectuer.
Dans quelle mesure ces frais impacteront-ils nos impôts ?

Enfin, la **Commission Consultative pour les Usagers du Service Public**, qui a pour but de répondre aux questions particulières que peuvent poser les associations, s'est réunie au SITREVA en septembre. Rien d'important à signaler.

- **Les projets de déviation de Gallardon**

Lors de notre assemblée générale du 12 mars 2016, nous vous avons fait part de la réunion du comité de concertation de la déviation de Gallardon qui avait eu lieu le 25 février pour présenter les résultats des nouvelles études de circulation qui confirmaient le choix de la variante Centre.

A ce jour, aucune date de l'enquête publique initialement prévue au 2^{ème} semestre 2016 n'a été communiquée.